



# Randonnée «Lille : la ville et le village de Noël»

**Dimanche 8 décembre 2024**

Rendez-vous à 09h45 sur le Parking public face à la Maison des Agriculteurs  
rue Léon Patoux, Reims - Départ à 10h00 précises

Retour à Reims vers 22h00

Toutes les informations sur <https://cd51sportspourtous.fr>  
Menu Nos activités loisirs/sous-menu Randonnées

Participation à la randonnée		Nombre de Participants	
Licencié(e) Sports pour Tous 2024-2025	36	€ x .....	= ..... €
Non licencié(e)	46	€ x.....	= ..... €
<input type="checkbox"/> Ci-joint règlement par chèque de À l'ordre de CD Sports pour Tous 51			..... €
<input type="checkbox"/> ou virement sur le compte FR76 1020 6511 6498 3971 3474 678 (AGRIFRPP802). Bien indiquer votre nom dans l'objet du virement.			
<input type="checkbox"/> ou par carte bancaire sur le site HelloAsso			

La réservation est définitive à réception du règlement.

Comité Départemental Sports pour Tous de la Marne  
Maison des Sports - 7 rue du Commerce - 51100 REIMS - 03.26.07.68.47  
[cd51@sportspourtous.org](mailto:cd51@sportspourtous.org) - [cdsptmarne@gmail.com](mailto:cdsptmarne@gmail.com)  
<https://cd51sportspourtous.fr>

## BULLETIN D'INSCRIPTION Dans la limite des places disponibles

### PARTICIPANT 1 :

NOM Prénom .....

Adresse .....

.....

Date de naissance .....

Email .....

Tél. Portable (obligatoire) .....

CLUB Sports pour Tous 2024-2025: .....

N° de licence : .....

### PARTICIPANT 2 : (éventuellement)

NOM Prénom .....

Adresse .....

.....

Date de naissance .....

Email .....

Tél. Portable (obligatoire) .....

CLUB Sports pour Tous 2024-2025: .....

N° de licence : .....

Droit à l'image : des photos pourront être prises. Si vous ne souhaitez pas y apparaître, veuillez cocher cette case .  
Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable.  
Le paiement de l'inscription reste acquis au Comité en cas de non venue à la manifestation et ce quel que soit le motif du désistement.

#### Durant le transport, vous vous engagez à :

- mettre votre ceinture de sécurité
- ne pas vous lever avant l'arrêt complet du bus

#### Au cours de la randonnée, vous vous engagez à :

- respecter l'environnement
- veiller à votre sécurité et à celle des autres,
- respecter les règles de priorité et de convivialité